

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 154

Représenté(s) : 33

Votant(s) : 187

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 14

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Le jeudi 15 décembre 2022 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 9 décembre 2022, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Christian BERLOT, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Catherine COUTANT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, M. Thomas DUBOIS, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Jean-Pierre JOREZ, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Bernard WEILER, M. Jean-Pierre LACOURTE (suppléant de Mme Annie PERRARD)

Étaient représenté-e-s :

Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Léo TYBURCE, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Jeanne JACQUET a donné pouvoir à Eric MALTOT, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Guy LECOMTE, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, M. Stéphane LANG a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, M. Patrick BEDEK a donné pouvoir à Pascal LORIN, M. Denis BOUDVILLE a donné pouvoir à Michel HUTASSE, M. Patrice MOREL a donné pouvoir à Francky CARON, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Patrick TCHANGA, Mme Marie ROZE a donné pouvoir à François MOURRA, M. Alain MICHELON a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Nathalie MIRAVETE, Mme Florence BERTHON a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Nicolas DARGENT a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Nadine POULAIN, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Philippe WATTIER a donné pouvoir à Armelle SIMON, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Agathe MOUGENOT, M. Jean-Marie ALLOUCHERY a donné pouvoir à Jean-Pierre LACOURTE, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, M. Claude GACHET a donné pouvoir à Laurence BILLY, M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Jean-Jacques GOUAULT a donné pouvoir à Hervé CHEF

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christophe CORBEAUX, M. Cyrille DUTERNE, M. Dominique HENIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Daniel VAQUETTE

Étaient absent-e-s :

M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Vincent BENNEZON, Mme Cécile CONREAU, Mme Touria DOUAH, Mme Patricia GRAIN, Monsieur Didier HENRIET, M. Serge HIET, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Pierre REANT, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au vote :

M. Franck BAILLY, M. Nicolas CARNOYE, M. Jérôme FORTIER, Mme Laurence GARUS, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Denis LHOTELAIN, M. Christophe MAHUET, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Francis MUNIER, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE

Secrétaire : Colette MACQUART

Vice Secrétaire : Alain TOULLEC

Votes :

Pour : 164 Contre : 3 Abstention : 7

TARIFS DES SERVICES PUBLICS 2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi du 26 juillet 1991 rendant obligatoire l'assujettissement à la TVA des services de distribution d'eau à compter du 1^{er} janvier 1993,

Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu l'instruction interministérielle M49 sur la comptabilité des services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement,

Vu l'arrêté du 22 février 2008 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau et d'assainissement des eaux usées,

Vu l'arrêté du 28 avril 2016 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des services publics,

Vu le passage en Conseil d'orientation ressources

Vu le passage en Conférence de territoire Reims Métropole,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Nord Champenois,

Vu le passage en Conférence de territoire Rives de la Suippe,

Vu le passage en Conférence de territoire Tardenois,

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Vallée de la Suippe,

Vu le passage en Conseil d'orientation éducation,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 8 décembre 2022,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer, pour l'année 2023, les tarifs des services publics communautaires tels qu'indiqués dans les tableaux annexés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN



Secrétaire : Colette MACQUART

Vice Secrétaire : Alain TOULLEC

